

L'expertise médicale est un moyen de preuve usuel dans les procédures civiles et administratives où l'une des parties fonde des prétentions sur un trouble affectant sa santé. Elle est aussi souvent déterminante dans les procédures qui évaluent les mesures à prononcer pour protéger une personne atteinte dans sa santé mentale ou pour encadrer un-e criminel-le. Nonobstant le caractère fondamental de l'expertise médicale, la doctrine y consacre relativement peu d'écrits et un certain flou entoure la jurisprudence lors d'une lecture transversale des décisions rendues dans les différentes matières du droit. De plus, les juristes semblent *a priori* démunis pour contester les rapports de médecins.

La 26^e journée de droit de la santé examinera ainsi l'expertise médicale en elle-même et la déclinera dans plusieurs domaines juridiques, afin de mettre en lumière les similitudes, mais aussi les différences d'un type de procédure à l'autre. Elle s'adresse en particulier aux juristes, aux avocat-e-s, aux juges et aux collaborateurs-trices de l'administration ou des assurances, mais également aux professionnel-le-s de la santé qui sont amenés à rédiger des expertises et des rapports pour tenter de les contester ou simplement qui sont confrontés à des prises en charge influencées par des expertises.



26^e journée de droit de la santé L'expertise médicale

Vendredi 13 septembre 2019

Programme

8h15 Accueil des participants

8h45 Ouverture de la journée, mot de bienvenue

Jean-Philippe Dunand, professeur, président du conseil de l'Institut de droit de la santé, Université de Neuchâtel

Présidence : Jean-Philippe Dunand

9h00 Nouveautés de l'année écoulée en droit de la santé

Sabrina Burgat, avocate, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel

9h50 Pause

10h20 L'expertise médicale en procédures

Rachel Christinat, avocate, maître-assistante, Université de Neuchâtel

11h00 Les effets du secret professionnel sur l'expertise médicale

Olivier Guillod, professeur, directeur de l'Institut de droit de la santé, Neuchâtel, vice-recteur, Université de Neuchâtel

11h30 L'expertise dans les assurances sociales, en particulier dans l'assurance-invalidité

Anne-Sylvie Dupont, professeure, Universités de Genève et Neuchâtel

12h00 Débat et questions

12h15 Repas

Présidence : Olivier Guillod

13h30 L'expertise médicale dans le cadre de la protection de l'enfant et de l'adulte, spécialement en cas de placement à des fins d'assistance

Stéphanie Luy, titulaire du brevet d'avocat, juriste au Centre neuchâtelois de psychiatrie

Pedro Planas, médecin, directeur médical du Centre neuchâtelois de psychiatrie

14h15 L'expertise médicale en procédure pénale : pleins feux sur des questions posées par la pratique

Loïc Parein, dr. lur. avocat spécialiste FSA droit pénal, chargé d'enseignement, Université de Lausanne

15h00 L'expertise sans peine

Sebastian Dieguez, maître-assistant, Université de Fribourg

15h45 Table ronde avec les intervenant-e-s

16h15 Clôture de la journée

Finance d'inscription

Prix colloque (comprend repas, pauses et actes)

CHF 300.-

Prix stagiaire

CHF 100.-

Prix étudiant-e (sans repas)

CHF 50.-

Délaï d'inscription

31 août 2019. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 26 août 2019. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de vous faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Tilo-Frey 1 (anc. Espace Louis-Agassiz), 2000 Neuchâtel

Renseignements

Institut de droit de la santé

Av. du 1^{er}-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 80

E-mail : messagerie.ids@unine.ch

<http://www.unine.ch/ids>

Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par e-mail à messagerie.ids@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à l'**Institut de droit de la santé**.

Je prendrai part à la **26^e Journée de droit de la santé** du **13 septembre 2019** et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé.

Etudiant-e : (prière de joindre une copie de la carte) Stagiaire

Je prendrai part au repas : Oui Non

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Institution : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél. professionnel : _____ E-mail : _____

Date : _____ Signature : _____